

*Ce cahier des charges a pour but de préciser quelques grandes orientations.
Seul le règlement officiel du concours fait foi pour la définition de l'épreuve.*

Cahier des charges de l'épreuve de Français B

Objectif

L'objectif de cette épreuve est triple.

- Évaluer l'ouverture d'esprit des étudiants et leur aptitude à la pensée personnelle et créative à partir du travail fourni sur un des thèmes du programme de l'année.
- Évaluer leur capacité à entrer objectivement dans la pensée d'autrui et à développer une argumentation rigoureuse et étayée.
- Évaluer leurs aptitudes dans le domaine de la communication écrite : correction linguistique, souci de lisibilité, clarté et efficacité de l'expression.

Elle permet donc sur un sujet de culture générale de mettre en œuvre les qualités nécessaires à un futur ingénieur.

Organisation

Le jury est composé d'une dizaine de membres pour permettre une correction attentive. Il est constitué d'enseignants de Lettres ou de Philosophie ayant une expérience de l'enseignement post Baccalauréat et de la recherche. S'ils enseignent en classe préparatoire ils ne doivent pas être en charge d'une section PT/PT.

Le travail de correction requiert un esprit d'équipe et l'adhésion aux critères de corrections très précis définis collectivement. Les échanges entre membres du jury sont constants pendant la durée des corrections. Les corrections ne sont pas menées en référence à un modèle idéal mais visent à un classement des candidats. Dans cette perspective l'échelle des notes est utilisée en totalité, de 0 à 20.

Contenu de l'épreuve

Elle comprend deux exercices

1 - Le **résumé** d'un texte de 1800 mots maximum, à réaliser dans un nombre défini de mots avec une tolérance de 10%, dont le sujet est en rapport avec un des thèmes au programme, noté sur 8 points.

Les critères d'évaluation du résumé sont, en parts équivalentes :

- *la capacité à restituer la démarche argumentative globale de l'auteur et à en expliciter les enchaînements logiques,*
- *l'exactitude de la reformulation des propos de l'auteur,*
- *la clarté et la concision de la rédaction, l'aptitude à respecter la tonalité du texte.*

2 - Une **dissertation** dont le sujet est issu du texte à résumer et qui est notée sur 12 points.

Les critères de correction de la dissertation sont, à parts égales :

- *la qualité de la rédaction,*
- *la cohérence, la rigueur et la pertinence de la démarche,*
- *la connaissance des œuvres et la capacité à les utiliser judicieusement.*

Le barème de la dissertation assure la moyenne à un étudiant qui :

- a étudié le programme en entier même de façon un peu superficielle,
- a compris le sujet et a essayé de le traiter en respectant les règles de la dissertation,
- écrit de façon intelligible et dans un français correct.

Sont valorisés de façon croissante :

- les plans cohérents, les plans pertinents et enfin les plans originaux,
- les références aux œuvres du programme, précises, puis pertinentes, puis originales. (Il est possible d'utiliser des citations de penseurs divers mais l'argumentation doit s'appuyer prioritairement sur les auteurs au programme),
- une écriture claire, puis sans fautes, puis fluide.